

3/ LE CHOIX DU MODE DE PAIEMENT

Cas pratique de crédoc

Comment concrètement transmettre mes exigences en matière de crédoc ?

Je vends de l'acier à un importateur marocain. Lors de la rédaction de la facture proforma, j'ai déjà communiqué les points essentiels du crédit documen-

taire que je souhaite recevoir. Après la commande, avec ma confirmation, je joindrai mes instructions d'ouverture plus détaillées, soit sous forme classique, soit sous forme de message Swift.

A/ Notre offre (facture proforma)

Raison sociale de l'exportateur METALPROCESS .ZI de l'Arbre sec Saint Moiron	Date d'expédition : 15 jours après notification crédit documentaire conforme à nos instructions..... Incoterm 2010 :FOB any european port..... Port de chargement : Port de destination :
FACTURE PRO FORMA N°.2345 Date : 22 septembre 2010.....	Raison sociale de l'importateur (acheteur): METALMAROC ZI de Fedala Aïn SABA MAROC.

Bon de commande N° :	

N° Réf	Description des biens	Quantité	Poids	Prix unitaire	Montant total
.....123456 ABCD...	Description générique des biens fournisAcier en ruban1.....	2,5 tonnes.....210 000 € H.T. Destination Finale...Aïn SABA Maroc.....

Paiement :Crédit documentaire irrévocable et confirmé, conforme à nos instructions, payable à 60 jours de la date de connaissance, ouvert par votre banque à notre bénéfice, auprès de notre banque : DUPONT-DURAND Telex N°, adresse SWIFT DUPDURFRPP...).

Date limite d'expédition :
15 jours après réception de la notification d'ouverture de votre crédit documentaire irrévocable.

Expéditions partielles :
Autorisées

Documents acceptés pour la présentation
(exemple : Factures commerciales en 3 exemplaires, liste de colisage, jeu complet de connaissance maritime "clean on bord" à l'ordre deendossé en blanc, marqué payable à destination.

Conditions spéciales:
Votre commande ne sera définitivement confirmée qu'après notification de l'ouverture effective de votre crédit documentaire irrévocable, conforme aux termes et conditions de la présente facture pro forma, ou à réception des modifications que nous aurions demandées, dans le cas où les conditions d'émission du crédit documentaire ne seraient pas intégralement conformes aux termes et conditions de la présente facture pro forma.

B/ Instructions d'ouverture d'un crédoc, version simplifiée

- 1/ Donneur d'ordre : METAL MAROC, Aïn Seba, Maroc
2/ Bénéficiaire : Sté Métalprocess, Zone industrielle de l'Arbre-sec, 33333 St Moiron
3/ Nature du crédit documentaire : irrévocable et confirmé
4/ Banque notificatrice et confirmante : DUPONT-DURAND à Paris
5/ Paiement : différé 60 jours date de B/L, négociable any bank
6/ Montant : 210 000,00 euros environ
7/ Incoterm : FOB ICC 2010, any european port
8/ Expéditions partielles : autorisées
9/ Transbordement : autorisé
10/ Destination : Casablanca, Maroc
Délai limite d'expédition : 15 jours ouvrés après date de notification
11/ Délai limite de présentation des documents : 21 jours après l'établissement du document de transport. Documents vieilliss acceptés
12/ Délai de validité et lieu : 45 jours après notification du crédit documentaire. France
13/ Marchandises : 2 500 000 kg d'acier en ruban,

réf. 123456ABCD selon proforma n° 2345 du 22 octobre 2016

- 14/ Documents présentés :
- facture commerciale en 3 exemplaires ;
- liste de colisage ;
- certificat d'origine France ;
- connaissance maritime en 2 originaux et 2 copies non négociables, mentionnant « Fret payable à l'arrivée »

Attention !

Les frais d'obtention de tout autre document ou les frais de visas seront à la charge du donneur d'ordre.

- 15/ Frais bancaires : les commissions bancaires en France et au Maroc sont entièrement à la charge de l'acheteur.
En cas de non-respect de ces instructions, tous les frais de modification seront à la charge de l'acheteur

Veillez préciser que ce crédit documentaire est soumis aux Règles et usances uniformes relatives au crédit documentaire de la ICC, RUU 600, faute de quoi nous ne pourrions l'accepter.

C/ Instructions d'ouverture d'un crédoc, version Swift

(Cet exemple reprend les numéros des rubriques du modèle de message Swift pour les instructions d'ouverture d'un crédoc.)

- 50 METALMAROC, ZI de Fedala, Aïn Seba, MAROC
59 METALPROCESS, Zone industrielle de l'Arbre-Sec, 33333 St-Moiron
40 A Crédit documentaire irrévocable et confirmé
49 Ajouter confirmation par DUPONT-DURAND à Paris
40 E UCP latest version
31D Délai de validité et lieu : 45 jours après notification du crédit documentaire. France
41 D DUPOND-DURAND Paris et négociable any bank
Paiement : différé 60 jours date de B/L
32B 210 000,00 euros environ Incoterm FOB ICC 2010
44A any European port
44B Casablanca MAROC
43P Expéditions partielles autorisées
43T Transbordement : autorisé
44C Délai limite d'expédition : 15 jours ouvrés après date de notification
48 Délai limite de présentation des documents : 21 jours après l'établissement du document de transport.

Documents vieilliss acceptés

- 45A Marchandises : 2 500 000 kg d'acier en ruban, réf. 123456ABCD selon proforma n° 2345 du 22 octobre 2016
46A Documents présentés :
- facture commerciale en 3 exemplaires
- liste de colisage
- certificat d'origine France
- Connaissance maritime en 2 originaux et 2 copies non négociables, mentionnant « fret payable à l'arrivée »

Attention !

Les frais d'obtention de tout autre document ou les frais de visas seront à la charge du donneur d'ordre.

- 71B Frais bancaires : les commissions bancaires en France et au Maroc sont entièrement à la charge de l'acheteur.
En cas de non-respect de ces instructions, tous les frais de modification seront à la charge de l'acheteur.
Veillez faire mentionner que ce crédit documentaire est soumis aux Règles et Usances Uniformes relatives au crédit documentaire de la Chambre de commerce internationale, RUU 600, faute de quoi nous ne pourrions l'accepter.